

N° IMM/2023/2483

Liège, le 29 juin 2023

Aménagement des espaces verts le long de la cyclostrade Ourthe – Sart Tilman Sites des Prairies Basses à Colonster

Composition des haies - Proposition-2

Une seconde proposition de composition peut être formulée à ce stade, en fonction des remarques communiquées, mais elle restera à discuter et à valider par les autres autorités, ville de Liège, SPW (DNF, AWaP).

Pour les espèces arbustives, le schéma de plantation serait : deux rangs distants de 50 cm, une densité de 4 plants par mètre courant, pour de plants de 80 à 100 cm de haut. Les plants des espèces compagnes auraient 100 à 150 cm de hauteur ; les peupliers 2,5 à 4 m. Le nombre d'ex. (espèces compagnes et strate supérieure) est donné pour la haie longeant la cyclostrade (un peu moins de 300 m).

- Strate arbustive
 - Salix cinerea 50%
 - Viburnum opulus 30%
 - Corylus avellana 10%
 - Crataegus monogyna 5%
 - Mespilus germanica 5%
 - Un enrichissement spontané en espèces est prévisible (Rosa canina, Sambucus nigra, Lonicera periclymenum, Rubus sp., e. a.)
- Espèces compagnes
 - Prunus padus 20 ex.
 - Malus sylvestris 5 ex.
 - Sorbus aucuparia 5 ex.
 - Ilex aquifolium 5 ex.
- o Strate supérieure
 - Quercus x rosacea 12 ex.